

Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions d'être avec nous aujourd'hui très nombreux. Je remercie Madame la Conseillère Départementale Sandrine Baylac de sa présence ; je remercie aussi l'association aurignacaise des anciens combattants, toujours à nos côtés pour ces moments du Souvenir. Je remercie Monsieur le Maire de Terrebasse représentant Madame la Présidente de la Communauté de Communes.

Nous nous honorons de la présence également de l'Association Départementale de l'Union Nationale des Combattants et de l'Association Départementale des Médailleurs Militaires.

Je dois excuser Madame la Présidente de Région et les associations départementales du Souvenir Français et de l'Ordre National du Mérite qui n'ont pas pu se joindre à nous.

Nous sommes réunis comme chaque année devant le Monument aux Morts le dimanche de la fête locale, le premier dimanche du mois d'Août.

Comme chaque année, nous prenons ce temps du souvenir au beau milieu des festivités organisées par le dynamique Comité des Fêtes, parmi les repas, les bals, les moments conviviaux, les animations variées, les temps également où les enfants profitent des manèges et des jeux.

Comme chaque année, je vais vous rappeler également que si traditionnellement dans les fêtes locales de tous les villages, ce temps du souvenir est présent, il prend à Aurignac un sens particulier car en 1914, l'Ordre de Mobilisation Générale a été lancé ce même 1^{er} dimanche d'Août, le 02 août 1914, donc déjà au beau milieu de la fête d'Aurignac. Nous aînés ont dû précipitamment quitter les flonflons, la musique ainsi que l'activité des champs séance tenante pour se rendre disponibles auprès de l'Armée Française pour quatre longues années de combats, d'horreurs, d'éloignement de leurs proches, de leur mère, de leur père, de leurs enfants, de

leur conjoint, de leurs amis et de leurs activités habituelles, celles qui font le sel de la vie.

Comme si aujourd'hui, ce dimanche 06 août, je me devais de faire afficher sur la Mairie, devant la buvette et le podium installés par le comité des fêtes, sous la fenêtre où j'ai remis vendredi soir les clés de la ville à sa Présidente, un Ordre de Mobilisation Générale pour envoyer toutes celles et tous ceux en capacité d'être appelés rejoindre le front ukrainien ou défendre le Niger contre une prise de pouvoir russe.

Mais cette année, nous avons voulu nous réunir aussi pour inaugurer ce nouveau monument aux morts. Bien sûr, dès le 08 mai dernier puis encore pour le 14 juillet, nous nous sommes déjà réunis ici, mais nous avons souhaité l'inauguration officielle pour cette cérémonie propre au village d'Aurignac, sensé réunir les différentes générations aurignacaises.

Pourquoi ce nouveau monument aux morts ?

En premier lieu, le Conseil Municipal qui m'accompagne pour administrer votre village est extrêmement sensible au rôle du souvenir dans la construction individuelle et collective des citoyens ; la conscience fortement ancrée qu'on ne bâtit rien de durable, de solide, sans la connaissance du passé, des événements heureux et malheureux qui on fait ce que nous sommes. L'Humanité est ainsi faite que les mêmes causes produisent les mêmes effets donc pour ne pas renouveler les erreurs du passé, il faut se souvenir.

Il faut également honorer les hommes et les femmes qui se sont battus jusqu'à en perdre la vie pour sauver la liberté de notre Pays. C'est le sens de l'inscription des noms de ceux qui sont morts pour la France sur le Monument. Mais à travers ces noms, il convient aussi de nous souvenir de toutes celles et tous ceux qui n'ont pas été déclarés « Morts pour la France » mais qui y ont perdu au moins une partie

de leur vie : blessés, invalides, perte d'un proche, etc. Toutes les familles du Pays ont forcément eu quelqu'un dans l'entourage très proche qui n'est pas revenu, ou revenu tellement marqué par la Guerre, physiquement et/ou psychologiquement, que la vie d'après en a été bouleversée : en France, la 1^o Guerre Mondiale par exemple ce fut 8 millions de soldats, 1,4 millions de morts, 3 millions d'invalides. C'est d'ailleurs au lendemain de cette 1^o Guerre Mondiale qu'une Loi de 1919 sur la commémoration et la glorification des Morts pour la France incitera toutes les communes de France à ériger un Monument aux Morts : il y en aura donc très vite 35 000 en France, au début des années 20, il y a 100 ans.

Alors nous ne voulons pas d'un monument en nostalgie de ces graves moments mais au contraire un monument qui proclame avec le poète Jacques Prévert « Quelle connerie la guerre » et qui honore ceux qui ont payé de leur vie la défense de nos libertés et des valeurs de la République : ce n'est pas ceux qui font la guerre qui sont à blâmer, au contraire, mais ce sont ceux qui la veulent, ceux qui l'organisent.

Pourquoi ce nouveau monument aux morts ici et maintenant ?

Comme souvent à Aurignac, nous avons utilisé une contrainte pour améliorer l'existant. Nous avons pris récemment la décision responsable de fermer l'esplanade de l'ancien musée où se trouvait jusque-là le monument aux morts pour des raisons de sécurité. En même temps, celui-ci était, il faut bien le dire, sommaire et minimaliste, dans un secteur par ailleurs vampirisé par la voiture, donc peu valorisé.

Nous avons donc voulu installer ce nouveau monument dans un lieu de vie, dans un écrin plus agréable et plus vert que le vieux béton du toit-terrasse de l'ancien musée. Nous constituons un ensemble du souvenir avec la stèle Samuel Paty. Nous avons ainsi développé deux manières de perpétuer le souvenir en nommant des lieux comme la maternelle Joséphine Baker il y a un mois et demi, sur proposition du Conseil Municipal des Jeunes, mais aussi auparavant le passage

André Bon ou l'impasse des anciens combattants AFN et bientôt la future salle communale au nom de Raymonde Vié-Lamouille, figure aurignacaise de la Résistance ; et donc en créant un espace du souvenir dédié, ici-même.

Je remercie vivement les élus du conseil municipal, au premier titre desquels Alex Paute et Philippe Bertrand qui ont défini la conception du lieu, ainsi que les agents communaux sous la responsabilité de Jean-Luc Cayuela, pour la réalisation quasiment intégralement en régie et pour les bonnes idées pour l'insertion paysagère.

Je remercie les entreprises locales : le marbrier Morado pour la pierre monumentale et son installation, et David Roptin pour le terrassement initial de la plateforme.

Enfin je remercie le Conseil Départemental de la Haute-Garonne qui nous a accompagné financièrement en nous allouant une subvention de 30% des dépenses pour ce projet.

Voilà, c'est donc ici désormais que nous nous réunirons pour les cérémonies du souvenir. Pour nos 4 cérémonies annuelles traditionnelles à Aurignac, parmi les 11 officielles instituées par les textes législatifs. Ici, au cœur d'un quartier devenu très fréquenté : le marché sur le foirail, la Cafetière au-dessus, de nombreuses animations, le forum des associations, les fêtes de la Nature, etc. Au milieu des manèges durant la fête, cela peut paraître incongru et pourtant ... La commémoration du Souvenir n'a-t-elle pas comme objectif de transmettre ? Transmettre à la Jeunesse nos valeurs républicaines, nos valeurs de paix, de concorde, de dialogue de rassemblement, d'universalisme ? Et la fête n'est-elle pas ce moment qui nous rassemble tous, toutes les générations ? Ne constitue-t-elle pas un moment propice pour dire aux plus jeunes ce qui compte irrémédiablement pour nous ? Nous avons la chance d'avoir à Aurignac un Comité des Fêtes très jeune, engagé, fortement engagé, avec des valeurs citoyennes fortes,

pleins d'idées pour que nous nous amusions tous ensemble tout en effaçant les impacts néfastes de tels rassemblements humains.

Alors, profitons-en pour leur dire, encore et toujours, chaque fois qu'il en est occasion, que nous les préférons là, à organiser et à profiter de tels moments, autour d'un verre, sur la piste de danse, à la terrasse d'un café ... plutôt que sur le front ukrainien ou au Mali, au Niger ou n'importe où ailleurs mais que pour cela, c'est tous les jours qu'il faut lutter pour contrecarrer les désirs de guerre de certains, c'est tous les jours que les valeurs citoyennes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, d'universalisme se défendent, partout où nous agissons pour la communauté humaine.